

DES IDÉES

POUR

*ma
commune*

PORTEZ-VOUS CANDIDAT·E
AUX ÉLECTIONS COMMUNALES !

Vous aimez votre commune. Vous avez envie de participer à son quotidien et à son développement. Vous voulez partager vos compétences. Portez-vous candidat-e aux élections communales du 7 mars 2021 !

MUNICIPALITÉ OU CONSEIL COMMUNAL ?

La Municipalité est l'organe exécutif de la commune. Elle gère notamment les affaires liées aux finances, aux travaux, à la culture, au social, à l'urbanisme et aux services industriels. Elle a pour mission de définir le développement futur de la commune.

Le Conseil communal ou général* est le parlement de la commune. Il débat des aspects de la vie communale, fait des propositions et vote, notamment sur le budget et les comptes communaux. Par ses interventions, il oriente la politique menée par la Municipalité et participe au développement de la commune.

*Toutes les citoyennes et tous les citoyens peuvent siéger au Conseil général en s'adressant à l'administration communale ou au bureau du Conseil.

DE NATIONALITÉ SUISSE OU ÉTRANGÈRE, VOUS AVEZ LE DROIT DE VOUS PRÉSENTER !

Vous devez avoir 18 ans révolus et être domicilié-e dans la commune. Si vous êtes titulaire d'un permis B ou C, vous devez être établi-e depuis plus de dix ans en Suisse, dont trois ans au moins dans le canton de Vaud.

Faites-le pas, portez-vous candidat-e !

Vous pouvez obtenir tous les renseignements nécessaires auprès de votre administration communale.

Le délai de remise des dossiers de candidature pour le 1^{er} tour des élections est fixé au 18 janvier 2021 à 12h.

PLUS D'INFOS
www.pour-ma-commune.ch